

DÉLIBÉRATION**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le quatorze juin deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Franck COUTY, Madame Gaëlle TERRIEN, Madame Léa GUILLET, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Madame Valérie VÉRON, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Olivier CADIOT, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Monsieur Jean-Charles OLIVE, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

EXCUSÉS : Monsieur Luc LÉPICIER, Monsieur Hubert PLOTEAU, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Louise MOREAU, Madame Laëtitia NYS *ayant donné pouvoir à Madame Léa GUILLET* et Madame Marie-Danielle RICHARD

Nombre de conseillers	
En exercice.....	33
Présents.....	25
Votants.....	26

ABSENTES : Madame Sabine ANGINARD et Madame Marine VIAUD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Christelle ESNAULT

DCM n°136/2023 – 7.1.8

**Accès au cabinet de kinésithérapeutes rue des Acacias -
création de deux bateaux - prise en charge financière**

Rapporteur : Madame GILLOT

Dans le cadre de la construction du cabinet de kinésithérapeutes rue des Acacias, Monsieur BENARD, représentant la SCI PHYSIO MK portant ce projet, a demandé la création de deux bateaux (abaissments de trottoir) pour accéder aux futurs locaux.

Pour rappel, la commune a vendu le foncier aux kinésithérapeutes au prix de 35,00 euros le mètre carré. D'après le plan d'aménagement, un accès est prévu rue des Platanes et un autre accès rue des Acacias.

Habituellement, la commune prend en charge la création d'un bateau par parcelle à bâtir en agglomération. Elle se charge de demander les devis, du suivi des travaux et acquitte la facture correspondante.

Les élus, réunis en bureau municipal le 30 mai 2023, ont émis un avis favorable à la réalisation des deux bateaux par la commune avec une demande de remboursement d'un bateau aux kinésithérapeutes. Le devis, établi par la société SARL PÉCOT de SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES le 09 juin 2023, fait état des montants suivants pour des abaissments de trottoir de six mètres linéaires chacun :

- création d'un bateau rue des Platanes : 1 234,20 euros HT, soit 1 481,04 euros TTC ;
- création d'un bateau rue des Acacias : 1 143,30 euros HT, soit 1 371,96 euros TTC.

La différence de prix s'explique par la surface impactée en enrobé (19,80 mètres carrés rue des Platanes et 18,00 mètres carrés rue des Acacias).

Les crédits nécessaires au règlement de ces dépenses sont prévus sur l'opération 4 400 (Saint-Mars-La-Jaille - voirie) du budget communal 2023.

Considérant la demande de création de bateaux formulée le 04 mai 2023 par Monsieur BENARD, représentant la SCI PHYSIO MK,

Considérant le montant moyen de travaux pour la création d'un bateau identifié à 1 350,00 euros TTC,

Sur avis des membres du bureau municipal réunis le 30 mai 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté :

- **AUTORISE** la création par la commune de deux bateaux pour l'accès au futur cabinet de kinésithérapeutes de la SCI PHYSIO MK rue des Acacias ;
- **DÉCIDE** que les frais correspondants à la création du bateau rue des Acacias, d'un montant de 1 371,96 euros TTC, seront à la charge de la SCI PHYSIO MK ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibération publiée le 27 juin 2023

**Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU**

**La secrétaire de séance,
Christelle ESNAULT**



Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
ID : 044-200078079-20230620-DCM136_2023-DE